

## Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur
1- écart de remuneration (en %)	38	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
<b>INDEX (sur 100 points)</b>	<b>93</b>	